



CONSEIL DE
L'UNION EUROPÉENNE

Bruxelles, le 17 septembre 2004

12521/04

RPE 8

RELEVÉ MENSUEL DES ACTES ADOPTÉS PAR PROCÉDURE ÉCRITE

Objet : Relevé mensuel des actes adoptés par procédure écrite
- AOÛT 2004

1. Adoption du règlement du Conseil modifiant le règlement (CE) n° 1210/2003 du Conseil concernant certaines restrictions spécifiques applicables aux relations économiques et financières avec l'Iraq, tel qu'il figure dans le **document 11362/1/04 PESC 627 COMEM 27**.

Cette procédure écrite, engagée par la **communication n° 2995/04 du 30 juillet 2004**, a été achevée le **03 août 2004 (communication n° 3002/04 du 03.08.2004)**.

2. Adoption postérieure, dans les langues manquantes, des décisions du Conseil :
- a)
- concernant la conclusion d'un accord sous forme d'échange de lettres entre la Communauté européenne et l'Inde conformément à l'article XXVIII du GATT 1994 relatif à la modification des concessions prévues, en ce qui concerne le riz, dans la liste communautaire CXL annexée au GATT 1994
doc. 11296/04 AGRI 185 WTO 78+REV 1 (pl)+REV 2 (et)
 - concernant la conclusion d'un accord sous forme d'échange de lettres entre la Communauté européenne et le Pakistan conformément à l'article XXVIII du GATT 1994 pour la modification des concessions prévues, en ce qui concerne le riz, dans la liste communautaire CXL annexée au GATT 1994
doc. 11297/04 AGRI 186 WTO 79+REV 1 (pl)+REV 2 (et)
- b) modifiant le régime d'importation communautaire en ce qui concerne le riz
doc. 11298/04 AGRI 187 WTO 80+REV 1 (et)

Cette procédure écrite, engagée par la **communication n° 2924/04 du 4 août 2004**, a été achevée le **11 août 2004 (communication n° 2925/04 du 11.08.2004)**.

Les délégations du Danemark, de la Suède, du Royaume-Uni et de la Allemagne ont formulé les déclarations reprises dans la **communication n° 2924/04 du 4 août 2004**.

3. Adoption du règlement du Conseil instituant un droit antidumping définitif et portant perception définitive du droit provisoire institué sur les importations de polyéthylène téréphtalate originaire d'Australie et de la République populaire de Chine, clôturant la procédure antidumping concernant les importations de polyéthylène téréphtalate originaire du Pakistan et libérant les montants déposés au titre du droit provisoire institué
[doc. 11747/04 COMER 143+REV 1 (sl)]

Cette procédure écrite, engagée par la **communication n° 2963/04 du 10 août 2004**, a été achevée le **13 août 2004 (communication n° 2964/04 du 16.08.2004)**.

4. Adoption du règlement du Conseil portant modification du règlement (CE) n° 964/2003 instituant un droit antidumping définitif sur les importations de certains accessoires de tuyauterie originaires, entre autres, de Thaïlande
[doc. 11698/04 COMER 141+COR 1 (en)+REV 1 (sl)]

Cette procédure écrite, engagée par la **communication n° 2951/04 du 11 août 2004**, a été achevée le **18 août 2004 (communication n° 2997/04 du 19.08.2004)**.

5. Adoption de la position commune du Conseil modifiant la position commune 2004/179/PESC concernant des mesures restrictives à l'encontre des dirigeants de la région de Transnistrie (République de Moldova)

[doc. 11858/04 PESC 681 COEST 135]

Cette procédure écrite, engagée par la **communication n° 3021/04 du 20 août 2004**, a été achevée le **26 août 2004 (communication n° 3041/04 du 26.08.2004)**.

*

* *

6. Désignation de S.E. Madame l'Ambassadeur María de Lourdes Dieck Assad comme Chef de la Mission des Etats-Unis Mexicains auprès de l'Union européenne en remplacement de S.E. Monsieur Porfirio Muñoz Ledo.

Cette procédure écrite, engagée par la **communication n° 2857/04 du 28 juillet 2004**, a été achevée le **15 août 2004 (doc. 11910/04 DIPL 19)**.

7. Désignation de S.E. Madame l'Ambassadeur Saphoeun SUN comme Chef de la Mission du Royaume de Gambodge auprès de l'Union européenne en remplacement de S.E. Monsieur Sokhonn Prak.

Cette procédure écrite, engagée par la **communication n° 2983/04 du 16 juillet 2004**, a été achevée le **27 août 2004 (doc. 11959/04 DIPL 20)**.

8. Désignation de S.E. Monsiuer l'Ambassadeur Armando ORTUÑO YÁÑEZ comme Chef de la Mission de la République de Bolivie auprès de l'Union européenne en remplacement de S.E. Monsieur Carlos Rios Dabdoub.

Cette procédure écrite, engagée par la **communication n° 2986/04 du 29 juillet 2004**, a été achevée le **28 août 2004 (doc. 11961/04 DIPL 21)**.